

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 décembre 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019**

**2019 DAC 256** Subvention (10.000 euros) en soutien à la diffusion du savoir-faire de Paris en matière de film d'animation auprès des professionnels de l'industrie de l'animation aux Etats-Unis.

**M. Christophe GIRARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 26 novembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention au Festival Animation First & Paris porté par le FIAF, French Institute Alliance française ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 10.000 euros au titre du rayonnement de la culture est attribuée à l'association FIAF, French Institute Alliance française au titre de 2019.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2019.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**